



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 123232

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables sur le fait que les transports collectifs sont une alternative à la pollution générée par la circulation automobile. Il convient donc de préserver les possibilités existantes de développement des transports collectifs. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique s'il est favorable à ce que le déclassement d'éventuelles emprises ferroviaires inutilisées soit obligatoirement soumis à enquête publique.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123232

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4677